

Le 4 août 1846 le Ministre de l'Intérieur

A envoyé à M^{le} le Directeur de l'Académie
les pièces justificatives de différents crédits
accordés à son prédécesseur pour en 1838 et 39
pour moindres d'objets d'art en lui enjoignant
d'en rétablir la comptabilité sur des bases
plus rigoureuses, les pièces lui jointes ont été
retranchées des comptes par suite de cette
rectification et ne sont conservées qu'au
Mémoire

Pour le registre de
Correspondance de M^{le} de Chateaubriand
Directeur de l'Académie le
28 9^{me} et 28 10^{me} 1841

